

**Reconnaissance de projets par la Commission suisse pour l'UNESCO comme «Activité de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable en Suisse» (Décennie EDD)**

La Commission suisse pour l'UNESCO appelle tout individu, groupe ou organisation à développer des projets visant l'encouragement de l'éducation en vue développement durable (EDD) et à les lui soumettre en vue d'une reconnaissance au titre d'«Activité de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable en Suisse» (Décennie EDD).

Pour soumettre un projet – en préparation ou en cours – à l'appréciation de la Commission suisse pour l'UNESCO, ses initiateurs sont priés de

- **prendre connaissance des critères d'évaluation et des recommandations relatives au contenu et à l'aspect méthodologique et didactique du projet.**
- compléter le formulaire destiné à l'évaluation de projets.  
Veuillez enregistrer le formulaire sur votre disque dur. Remplissez-le à l'écran et envoyez-le en pièce jointe à [projets@unesco-developpement-durable.ch](mailto:projets@unesco-developpement-durable.ch)

**Critères - les 8 critères doivent être remplis**

1. Le projet doit viser au moins un des buts suivants :
  - a. Sensibiliser l'opinion publique sur l'importance de l'éducation en vue du développement durable (EDD) dans le développement de notre société.
  - b. Mettre en place une démarche dans le domaine de l'éducation formelle, non formelle, ou informelle en faveur du développement durable.
  - c. Contribuer au développement de la recherche en matière d'EDD et/ou à l'élaboration de matériel support.
  - d. Renforcer la collaboration internationale en matière d'EDD.
2. Si le projet est de dimension internationale, ses objectifs doivent viser à obtenir un impact aussi en Suisse (le simple financement suisse d'un projet déployant ses effets à l'étranger doit chercher à obtenir le label du pays où il déploie ses effets).
3. Le projet doit impliquer plusieurs acteurs et parties de la société civile et/ou contribuer à leur mise en réseau (écoles, ONG, quartiers, entreprises, organismes institutionnels, etc.).
4. Le projet doit montrer comment il peut amener un changement de comportement.
5. Le projet doit montrer de quelle manière il contribue à atteindre, pour les personnes qu'il touche, l'ensemble des finalités suivantes :
  - a. Prise de conscience sur les valeurs à promouvoir pour une société durable, c'est-à-dire socialement, «environnementalement», économiquement et culturellement viable ;
  - b. Développement d'une capacité de réflexion critique permettant notamment d'évaluer l'incidence des choix sur le développement durable, ici et ailleurs ;
  - c. Apprentissage de processus participatifs permettant de prendre part de manière active aux décisions collectives.
6. Le projet doit montrer dans quelle mesure il aura un impact dans la durée.
7. Le projet doit être innovateur.
8. Le projet doit avoir un caractère de modèle et être transposable dans d'autres lieux et dans d'autres conditions-cadres.



**Reconnaissance de projets par la Commission suisse pour l'UNESCO comme «Activité de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable en Suisse» (Décennie EDD)**

---

**Recommandations - pour l'élaboration de tout projet relevant de l'EDD**

... concernant le contenu

*Objet*

- traiter des dimensions écologiques, sociales et économiques, ainsi que culturelles, dans une perspective interdisciplinaire;
- prendre en considération leurs interactions;
- inclure une dimension éthique;
- outre la transmission de connaissances, tenir compte de la dimension émotionnelle;
- veiller à ce que l'objet soit pertinent pour le quotidien des personnes impliquées ou des groupes cibles concernés;
- mettre en lumière différents points de vue et intérêts dans une perspective de développement durable et de diversité culturelle;
- promouvoir des valeurs telles que la responsabilité inter- et intra- générationnelle, la solidarité et le respect;
- présenter des liens avec d'autres domaines;

*Niveau d'intervention (individuel, local, régional, national, mondial)*

- traiter l'importance de l'objet à différents niveaux;
- faire apparaître les imbrications de ces différents niveaux;
- évoquer les conditions-cadres d'ordre politique (limites et possibilités);

*Projection sur l'avenir*

- considérer l'impact de l'objet à moyen et long terme.

... concernant l'aspect méthodologique et didactique

*Participation*

- donner au groupe cible la possibilité de participer;
- prévoir des processus ouverts, qui favorisent la créativité et l'innovation;
- motiver le groupe cible pour qu'il formule ses propres visions et utopies;

*Coopération*

- recourir à différentes formes d'apprentissage / d'enseignement, en particulier celles qui encouragent la collaboration et l'apprentissage social;
- encourager les coopérations avec d'autres acteurs, notamment dans une perspective d'échanges culturels;
- associer l'environnement local (l'école, l'entreprise par ex.) aux activités – les problématiques formulées ont un impact sur l'opinion publique;

*Orientation et autodétermination*

- présenter des possibilités d'action concrètes, individuelles et collectives;
- tester les possibilités d'action;
- encourager l'esprit d'initiative et l'autodétermination;

*Points de vue et réflexion*

- s'interroger sur ses propres points de vue et les considérer d'un œil critique dans une perspective de développement durable et de diversité culturelle.